

Règlements concours

96 HEURES

Article 1

Les concours du club « Révélateur » sont ouverts à tous les membres du club à jour de leur cotisation de l'année en cours.

Article 2

Le thème du concours sera décidé par « le responsable concours » du club » désigné par le bureau.

Les thèmes seront connus 96 heures avant, c'est à dire 4 jours avant la fin du concours.

Toutes les photos devront respecter ce thème et réalisées pendant ce lapse de temps de 96 heures.

Le respect du thème sera jugé par le responsable concours.

Toute photo ne le respectant pas sera déclarée hors concours.

Article 3

Chaque concurrent peut présenter au maximum **3 photos**.

Ces photos devront être envoyées au responsable concours sur sa boîte mail avant le dimanche soir 20H00.

Article 4

Toutes les photos seront soumises à un jury, constitué de tous les membres du club présent le soir du concours. Le vote aura lieu par le biais de points accordés à trois photos. (La première recevant 3 points, la deuxième 2 points et la troisième 1 point).

Article 5

Toutes les photos devront avoir été réalisées par l'auteur.

Article 6

Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le comité d'organisation